

6%

## 2) Charte des valeurs du réseau des associations et Clubs français pour l'UNESCO

Veillez prendre connaissance et accepter les valeurs exposées dans la **CHARTRE DES VALEURS DU RÉ-SEAU DES ASSOCIATIONS ET CLUBS FRANÇAIS POUR L'UNESCO**

L'UNESCO est une organisation intergouvernementale et l'une des institutions spécialisées des Nations Unies qui œuvre pour la coordination de la coopération internationale en éducation, sciences, culture et communication.

Les Clubs pour l'UNESCO se caractérisent par la dimension internationale et interculturelle qu'ils donnent à leurs actions et à leur réflexion. Créé en 1947, au Japon, avant même que le pays ne devienne un État membre de l'UNESCO en 1951, le premier Club, né des décombres de l'immédiat après-guerre, est un exemple d'initiative locale au service de la solidarité. Suscitant l'enthousiasme, ces Clubs se sont développés et multipliés. Répartis dans plus de 100 pays à travers le monde, ce sont aujourd'hui 4000 Clubs qui diffusent les valeurs de l'UNESCO, participent à l'éducation citoyenne et au dialogue entre les peuples pour la promotion de la paix.

Les Clubs pour l'UNESCO sont des groupes de volontaires d'âges et de statuts socioprofessionnels variés, de militants bénévoles au service des idéaux de l'Organisation. Ils répondent à une nécessité librement ressentie par les adhérents de participer plus activement à la vie internationale dans les domaines de compétences de l'UNESCO en poursuivant son objectif qui est de « contribuer au maintien de la paix et de la sécurité en resserrant par l'éducation, la science et la culture, la collaboration entre nations afin d'assurer le respect universel de la justice, de la loi, des droits de l'Homme et des libertés fondamentales pour tous, sans distinction de race, de sexe, de langue ou de religion. »

L'UNESCO, en effet, s'attache à construire entre les nations des réseaux pour rendre possible une solidarité intellectuelle et morale de l'humanité. Les Clubs peuvent prendre des formes très différentes d'un pays à l'autre, et rassemblent tous des personnes attirées par les objectifs et les idéaux de l'Organisation, décidées à agir en commun pour contribuer à leur réalisation.

### **OBJECTIFS DES CLUBS FRANÇAIS POUR L'UNESCO**

La réactivité croissante de la société civile face aux enjeux du monde actuel, la portée et le poids de l'action volontaire et collective qui anime l'esprit des Clubs, offrent un potentiel important pour soutenir et diffuser les programmes de l'UNESCO.

Les Clubs pour l'UNESCO ont deux fonctions essentielles : la formation et l'action.

**La formation** : les Clubs ont une mission éducative, ils éduquent à la formation de citoyens engagés, au dialogue interculturel, à la solidarité internationale, aux droits de l'Homme, au développement durable, au patrimoine...

**L'action** : Les membres des Clubs, conscients des valeurs qu'ils ont à transmettre, ont un rôle d'éveilleurs de conscience et d'ambassadeurs vis-à-vis de leur entourage en aidant à mieux faire connaître l'Organisation et ses missions et en sensibilisant sur son action : pôle d'accueil, production et diffusion de matériel d'information sur les Clubs, documentation, mise en place de séminaires (journées d'études, conférences, débats...), d'actions, d'activités culturelles, diffusion de comptes rendus, production de matériel, échanges internationaux, publications...

\*

📌 Cochez la ou les réponses

J'accepte les conditions d'accréditation exposées dans la Charte

Précédent

Suivant